

Séance du 24 Août 2020

2020/08

L'an deux mil vingt et le vingt quatre août à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M Jean DERRIEUX, dans la salle des fêtes

Date de la convocation : 14 août 2020

NOMS	Présent	Absent	Représenté par	NOMS	Présent	Absent	Représenté par
DERRIEUX Jean	X			GISQUET Bernard	X		
Begliomini Philippe	X			JONGBLOET François	X		
BERNADOU Francis	X			OHRESSER Annie	X		
DELRIEU Geneviève	X			THILLIEZ Claude	X		
CALMELS Stéphanie	X			VICCA- DUTEY Joy	X		
GALAND Amélie	X						

A – SUJETS DE DELIBERATION

- Secrétaire de séance :

Le Conseil municipal désigne Monsieur GISQUET Bernard en qualité de secrétaire de séance.

Résultat du vote

POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0

1 / Travaux de voirie 2020

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de voter les travaux de voirie à réaliser sur la commune pour l'année 2020.

Après s'être consultés les membres du conseil décident de voter la Tranche 1, qui s'élève à la somme de 33 526 € HT soit 40 231,20 € TTC possiblement augmenté de 4,8 % pour 2020 (au vu du marché signé avec la Communauté d'Agglomération en 2019). Le montant réservé pour cette opération s'élèvera donc à la somme de 42 162,30 € TTC.

Le Conseil Municipal
Approuve : à l'unanimité

2 / Exonération de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) pour les parcelles exploitées selon le mode de production biologique.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la chambre d'agriculture à transmis un courrier en date du 03 août dernier concernant la possibilité de voter une exonération de la Taxe Foncière sur le Non Bâti.

Il procède à la lecture du courrier reçu.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote, L'ensemble des membres du conseil municipal souhaite voter contre l'exonération de la Taxe Foncière pour le Non Bâti des parcelles exploitées en culture biologique.

Le Conseil Municipal

Vote le refus : à l'unanimité

3 / Désignation d'un représentant de la commune au pôle funéraire de l'Albigeois.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Pôle Funéraire de l'Albigeois a demandé que le conseil municipal procède à l'élection d'un membre représentant la commune.

Monsieur le Maire se propose pour représenter la commune au Pôle Funéraire de l'Albigeois.

Le Conseil Municipal

Approuve : à l'unanimité

4 / Désignation des Délégués syndicaux.

Cette délibération annule et remplace celle prise en date du 23 mai 2020 portant le numéro 13-21020-05 pour les syndicats suivants : SMAEP / DECI / CEROU-VERE. Suite à une demande de la Préfecture il est nécessaire de modifier les délégations syndicales communales déjà votées.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de nommer à nouveau les délégués des Syndicats Intercommunaux :

- SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU GAILLACOIS :

Nomination de 2 Titulaires au sein de la Communauté d'Agglomération GAILLAC/GRAULHET, cette dernière ayant la compétence :

Claude THILLIEZ, Francis BERNADOU

- DECI :

Francis BERNADOU, Claude THILLIEZ

- CEROU-VERE

Pas de Représentant.

Approuvé : à l'unanimité

5 / Référent communal TRIFYL.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,
Monsieur le Maire informe les membres Conseil Municipal du courrier reçu de TRIFYL demandant la désignation d'un référent communal.

Monsieur le Maire demande des volontaires,

Après avoir fait un tour de table Amélie GALAND propose sa candidature et l'ensemble du conseil municipal valide la proposition.

Le conseil municipal,

Approuvé : à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Règlementation du chemin de Puech Oré afin de faire ralentir les usagers : Prendre un Arrêté municipal pour limiter la vitesse à 30 KM/heure sur cet axe.

- Ecole primaire : rentrée scolaire 2020, 30 enfants en maternelle.

Fin de la séance à 22H30

DERRIEUX Jean	Begliomini Philippe	Bernadou Francis
Calmels Stéphanie	Delrieu Geneviève	Galand Amélie
GISQUET Bernard	Jongbloet François	Ohresser Annie
Thilliez Claude	Vicca-Dutey Joy	